

l'essentiel

n° 96
mars 2007

LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE DES ZONES D'EMPLOI DE BELFORT ET MONTBÉLIARD S'ACCÉLÈRE DEPUIS 1999

Entre le début des années 1999 et 2004, la population active commune aux deux zones d'emploi de Belfort et de Montbéliard a progressé de 5 000 personnes. L'accroissement du nombre d'actifs a été soutenu par la hausse des taux d'activité des femmes et des seniors. Il s'est accompagné d'importantes créations nettes d'emploi (+3 700), essentiellement concentrées dans le secteur des services. La croissance de l'emploi est néanmoins inférieure à celle du nombre d'actifs, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de chômeurs. Cette hausse du chômage s'est concentrée dans les deux dernières années de la période.

Les zones d'emploi de Montbéliard et Belfort présentent d'importantes activités économiques sur leur territoire.

À elles deux, elles comptent 30% de l'emploi régional (133 000 emplois) réparti dans 10 800 établissements (24% de ceux implantés en Franche-Comté). Ces deux zones d'emploi se situent parmi celles, majoritairement présentes dans le Nord-Est de la France, qui ont

été fortement touchées par les mutations économiques ⁽¹⁾. Ces dernières influent sur le fonctionnement du marché du travail.

Du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2004, le nombre d'emplois ⁽²⁾ a progressé de 0,8% par an dans la zone d'emploi de **Belfort**, soit un rythme proche de la moyenne régionale (+0,9%). La zone a gagné 2 200 emplois en cinq ans. Avec un

gain de 1 500 emplois, la croissance de l'emploi a été deux fois moindre dans celle de **Montbéliard**. Sous l'effet d'une conjoncture favorable, les trois premières années ont généré 4 400 emplois supplémentaires dans la zone

Un rythme de créations d'emploi supérieur dans la zone d'emploi belfortaine

(1) INSEE première n° 908 - L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi - Juillet 2003
(2) Y compris militaires du contingent en 1999

59852147

93

5213

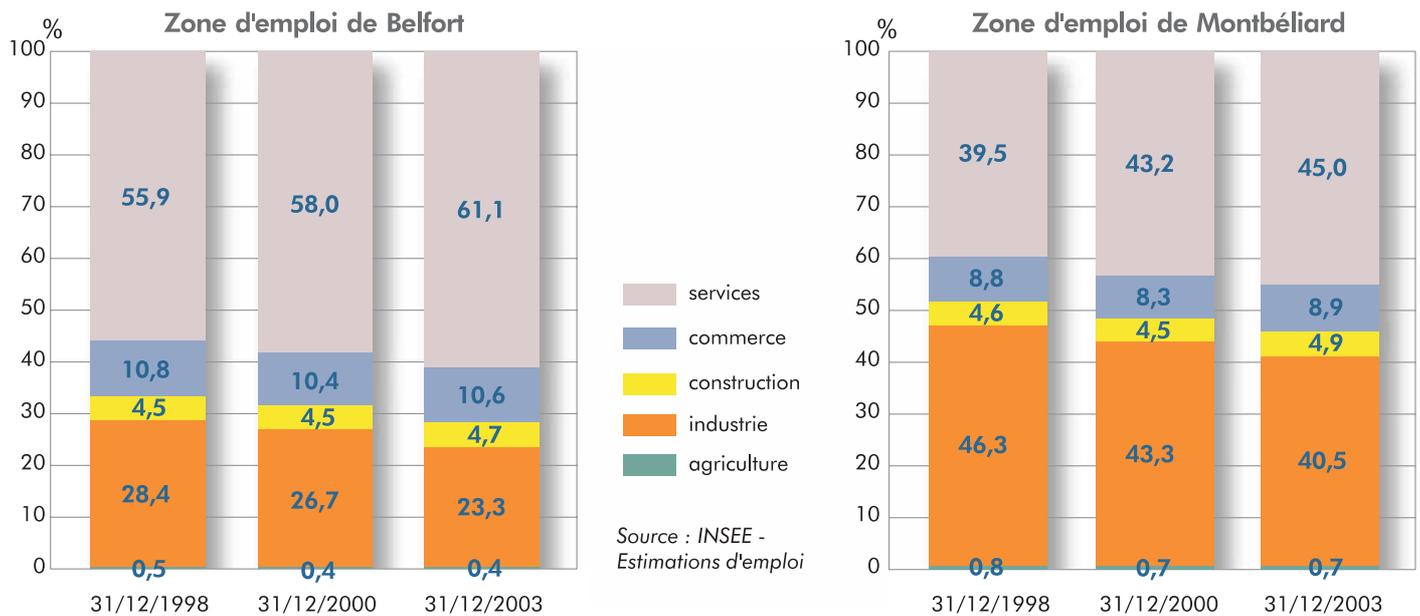
89241



www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

ESS079618 Prix : 2,50€

Le poids de l'industrie au sein de l'emploi salarié recule au profit des services



d'emploi de Montbéliard et 3 500 dans celle de Belfort. Par la suite, les difficultés rencontrées par l'industrie, se manifestant dès la mi-2001, ont entraîné un ralentissement économique. Le fort recul de l'emploi, qui en a découlé, n'a cependant pas été suffisant pour annuler la progression des trois premières années.

Comme au niveau régional, la hausse de l'emploi dans ces deux territoires profite quasi exclusivement aux femmes. Le nombre de postes de travail masculins a en effet peu varié entre 1999 et 2004, aussi bien dans le Territoire de Belfort que dans la zone montbéliardaise. Cette évolution différenciée est liée à une réduction de l'emploi dans l'industrie où les hommes sont très présents et à une hausse de l'emploi dans le tertiaire, secteur plus féminisé.

Ainsi, entre 1999 et 2004, 3 300 emplois ont été perdus dans l'industrie dans la zone de Montbéliard et 1 800 dans

celle de Belfort, tandis que les services ont généré respectivement 4 900 et 4 100 emplois supplémentaires sur cette période. Ces évolutions sont liées en partie à l'externalisation de nombreux emplois de l'industrie au sein d'entreprises du tertiaire. Le poids de ce dernier secteur se renforce ainsi dans ces deux zones.

Montbéliard : des emplois de services qui se développent dans une zone encore très industrialisée

La zone d'emploi de **Montbéliard** conserve cependant une forte spécificité industrielle. La proportion de salariés travaillant dans l'industrie, en baisse de six points en cinq ans, dépasse 40%. En Franche-Comté, seule la zone de Saint-Claude présente une proportion d'emplois industriels supérieure (43%). Le poids élevé de l'industrie est lié à la très forte présence des grands

établissements du groupe PSA et de ses équipementiers. La spécialisation et la très forte concentration de l'emploi industriel dans quelques grands établissements exposent particulièrement ce territoire aux fluctuations conjoncturelles du secteur automobile. Le repli général de l'emploi industriel se ressent ainsi fortement dans la zone.

Dans le **Territoire de Belfort**, le poids de l'industrie s'est réduit de cinq points. Les

salariés de l'industrie ne représentent ainsi plus que 23% de l'ensemble des salariés en 2004, contre 28% en 1999. Quant aux effectifs salariés présents dans les services, ils approchent ceux de la zone d'emploi de Montbéliard (31 700 contre 33 500). Les services occupent ainsi une place bien plus importante dans le Territoire de Belfort : 61% des salariés contre 45% dans la zone d'emploi de Montbéliard. À cette plus forte

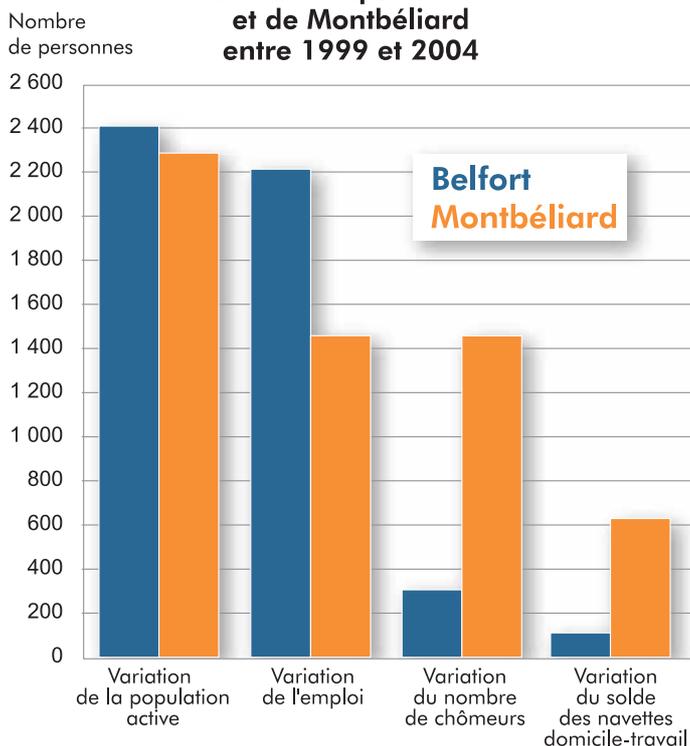
Évolutions récentes de l'emploi

Dans la zone de Belfort, l'emploi est resté stable entre la fin 2003 et la fin 2004, après deux années de baisse. En revanche, il a continué à reculer dans la zone de Montbéliard (-1,0%), la contraction de l'emploi industriel n'étant pas compensée par les créations dans le secteur tertiaire.

En 2005, selon les estimations sur l'emploi salarié du secteur privé (champ Urssaf), les effectifs restent stables dans la zone d'emploi de Belfort, alors que le repli se poursuit dans celle de Montbéliard.

Les effectifs salariés du site PSA à Sochaux, premier employeur de la région, ont diminué régulièrement sur la période 1999-2004 avec une légère pause en 2001. De 2004 à 2006, plus de 1 800 postes hors intérim ont été perdus. L'intérim est un levier pour s'adapter aux cycles conjoncturels. L'effectif des intérimaires est passé de 2 800 à 700 entre la fin 2002 et la fin 2006.

Variations des composantes de la population active des zones d'emploi de Belfort et de Montbéliard entre 1999 et 2004



Note de lecture : la variation de la population active = variation de l'emploi + variation du nombre de chômeurs - variation du solde des navettes domicile-travail

Source : INSEE

1999-2004 : une évolution de l'emploi plus favorable pour la zone de Belfort que pour celle de Montbéliard



proportion d'emplois dans les services s'ajoute un poids plus élevé d'emplois dans le commerce avec respectivement 11 et 9% dans le Territoire de Belfort et dans la zone d'emploi de Montbéliard.

Le statut de sous-préfecture de **Montbéliard** contribue, par une moindre présence d'emploi public, à la faiblesse apparente du tertiaire. **Belfort**, comme chef-lieu de département, accueille en effet une préfecture, un conseil général et divers services déconcentrés de l'État. La

différence de statut administratif n'explique pas tout car Montbéliard apparaît sous dotée en commerces, en activités relatives à la santé⁽³⁾ et en services aux entreprises.

Dans les deux zones d'emploi, le nombre de non salariés diminue légèrement entre 1999 et 2004 pour représenter environ 6% de l'emploi total.

Sur l'ensemble des deux zones d'emploi du nord-est franc-

comtois, le nombre d'actifs résidents s'est accru de près de 5 000 personnes entre 1999

et 2004. Le nombre d'actifs progresse de 3,9% entre 1999 et 2004 dans le **Terri-**

toire de Belfort, ce qui place la zone d'emploi au 7^e rang des 13 zones d'emploi franc-comtoises. Avec une hausse de 2,7%, celle de **Montbéliard** se situe au 10^e rang, devant les zones de Morteau, du Revermont et de Champagnole. C'est dans les zones de Pontarlier (+9,3%) et de Besançon (+7,0%) que la croissance du nombre d'actifs est la plus forte dans la région.

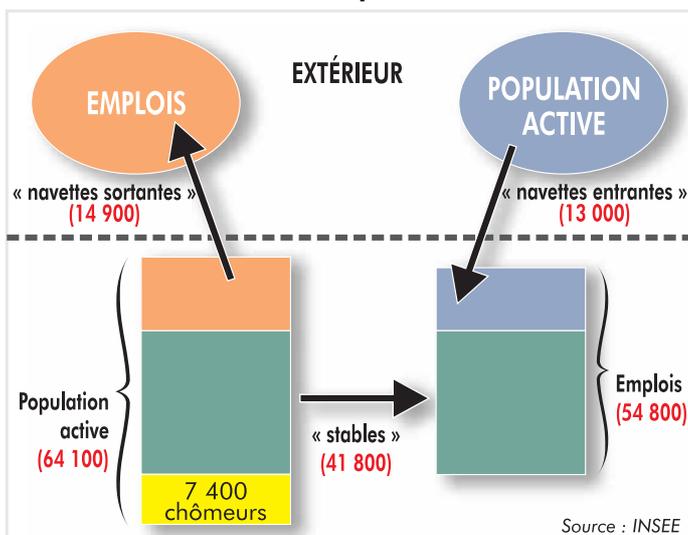
Entre 1999 et 2004, les 3 700 emplois créés dans les zones de **Belfort et de Montbéliard** n'ont pas permis d'absorber cette ressource en main-d'œuvre nouvelle, ce qui a contribué à une hausse du chômage.

Avec 1 760 chômeurs « déclarés » supplémentaires entre 1999 et 2004 (cf. méthodologie), cette hausse a été plus forte dans le Nord-Est franc-comtois qu'en moyenne régionale (+11% contre +1%).

Elle est presque quatre fois plus élevée au sein de la zone d'emploi de Montbéliard que dans le Territoire de Belfort (+15% contre +4%). La croissance de l'emploi, deux

(3) Les études ADU - juillet 2006 « la reconfiguration spatiale de l'agglomération représente un gisement de services ». Données INSEE - Recensement de la population 1999. Comparée aux aires urbaines de taille comparable, celle de Montbéliard présente un déficit de 11 000 emplois dans l'économie résidentielle.

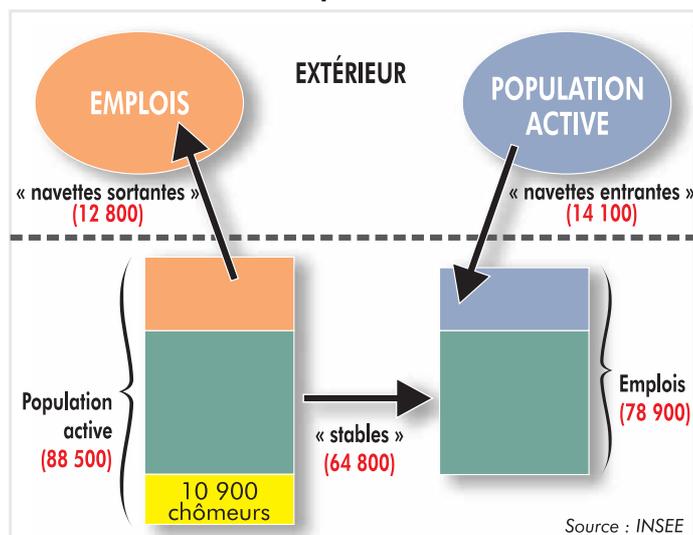
Situation du marché du travail au 01/01/2004 dans la zone d'emploi de **BELFORT**



Note de lecture :

La zone d'emploi de Belfort compte, au 01/01/2004, 64 100 actifs. 41 800 travaillent dans le territoire, 14 900 occupent un emploi à l'extérieur et 7 400 recherchent un emploi. Par ailleurs, sur les 54 800 emplois que compte la zone, 13 000 sont occupés par des personnes résidant en dehors.

Situation du marché du travail au 01/01/2004 dans la zone d'emploi de **MONTBÉLIARD**



Note de lecture :

La zone d'emploi de Montbéliard compte, au 01/01/2004, 88 500 actifs. 64 800 travaillent dans la ZE, 12 800 occupent un emploi à l'extérieur et 10 900 recherchent un emploi. Par ailleurs, sur les 78 900 emplois que compte la zone, 14 100 sont occupés par des personnes résidant en dehors.

fois plus faible dans la zone de Montbéliard, explique cette situation. Le poids du tertiaire dans l'économie du Territoire de Belfort a ainsi été un facteur favorable dans un contexte de fort repli de l'emploi industriel.

Entre le début 1999 et le début 2002, la progression soutenue de l'activité économique, avait pourtant suscité une forte réduction du chômage. Le nombre de chômeurs avait alors baissé sur les deux zones d'emplois de 2 600 personnes, avant de remonter fortement au cours des deux années suivantes (+4 360).

Sur la période 1999-2004, les hommes sont davantage touchés par l'augmentation du chômage que les femmes (+22% contre +2%). Ainsi, près de neuf chômeurs supplémentaires sur dix sont des hommes dans les deux zones d'emplois étudiées. Le nombre de femmes

à la recherche d'un emploi a même diminué de 3% dans le Territoire de Belfort, reflétant l'importance des emplois de service dans cette zone.

Des déplacements domicile-travail avec l'extérieur qui s'intensifient

Si au cours d'une période donnée, le nombre d'actifs croît plus vite que l'emploi offert sur le territoire, le chômage n'en est pas la seule résultante. Ce serait le cas si les économies locales fonctionnaient en autarcie avec l'intégralité de la main d'œuvre employée sur place. Or les déplacements domicile-travail sont une réalité quotidienne pour un nombre croissant d'actifs consentant à des trajets de plus en plus longs.

Ainsi, près de 12 800 actifs résidant dans la zone d'emploi de **Montbéliard**

en sortent pour rejoindre leur lieu de travail et 14 100 actifs font le trajet inverse. Cet excédent des entrées d'actifs sur les sorties influe sur le niveau du chômage local. Néanmoins, tous les emplois occupés par des actifs non-résidents n'auraient pu être pourvus par des résidents, les qualifications recherchées n'étant pas toujours présentes. Ce déficit s'explique probablement en grande partie par la présence du site PSA de Sochaux, qui, par sa taille, présente un fort pouvoir d'attraction pour les actifs des zones environnantes. Dans le **Territoire de Belfort**, le schéma inverse prévaut, les sorties (14 900) excédant largement les entrées (13 000).

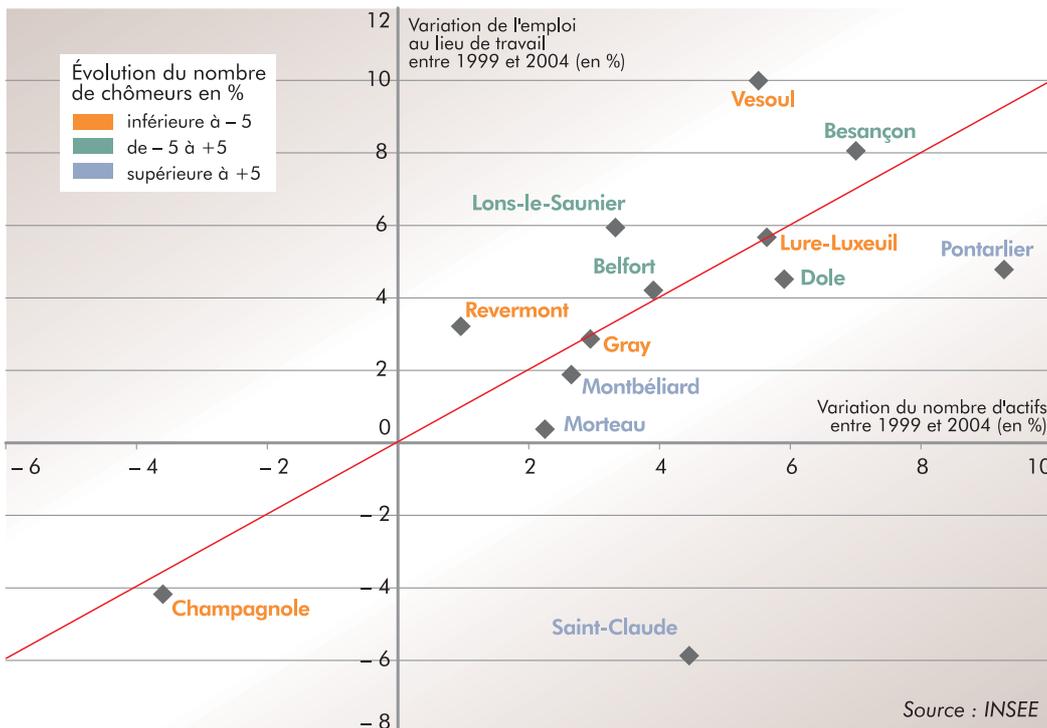
Dans **les deux zones** du nord-est franc-comtois, le volume des déplacements entre le domicile et le lieu de travail a fortement augmenté entre le début 1999 et le début

2004. Le nombre de non-résidents venant travailler dans les zones d'emplois de Belfort et de Montbéliard a crû de 19%⁽⁴⁾ (soit 4 200 personnes supplémentaires). Quant au nombre d'habitants des deux zones allant travailler à l'extérieur, il s'est accru de 15% (+3 500 individus).

Cette intensification des échanges entre territoires s'explique, d'abord, par le phénomène de périurbanisation qui correspond au fait d'aller habiter à la campagne autour des villes. Il entraîne un allongement des distances parcourues par les actifs pour rejoindre leur travail. Elle pourrait refléter ensuite une inadéquation entre la main

(4) Y compris les échanges entre les deux zones. Ceux-ci avaient progressé de 30% entre 1990 et 1999, marquant l'intégration des deux zones d'emploi.

Dynamisme plus mesuré dans les zones d'emploi de Belfort et Montbéliard que dans celles de Vesoul et Besançon



Note de lecture :

Dans la zone d'emploi de Vesoul, la population active (au lieu de résidence) a progressé de 5,5%, pendant que l'emploi (au lieu de travail) augmentait de 10,0% entre 1999 et 2004. Le nombre de chômeurs au sens du recensement a diminué de plus de 5%. Cependant, le chômage n'est pas la seule résultante de l'évolution de la population active et de celle de l'emploi. Certains actifs travaillent, en effet, en dehors de la zone d'emploi. Ainsi, dans la zone d'emploi de Gray la croissance du nombre d'emplois et d'actifs est identique, mais le nombre de chômeurs a nettement diminué.

Quelles sont les destinations des actifs sortants ?

Les dernières données exhaustives sur la destination et l'origine des actifs entrants et sortants remontent au recensement de 1999.

En 1999, près de la moitié des actifs sortant de la zone d'emploi montbéliardaise travaillent dans celle de Belfort et un peu plus d'un dixième ont un emploi en Suisse. La zone d'emploi de Besançon apparaît comme la troisième destination.

Depuis la zone d'emploi de Belfort, la moitié des trajets professionnels au-delà de ce territoire ont pour destination la zone d'emploi montbéliardaise et 11% la Suisse. La zone d'emploi de Mulhouse est la troisième destination. Avec près de 120 000 emplois offerts en 2004, cette dernière constitue un débouché important pour les actifs résidents du Territoire de Belfort.

Une étude de Cedre Franche-Comté publiée en 2005 ⁽⁵⁾ apporte un éclairage complémentaire sur les frontaliers. Ainsi, dans la zone d'emploi de Montbéliard, le nombre de frontaliers travaillant en Suisse a augmenté de 52% entre 1998 et 2004. Leur nombre a crû bien plus modérément dans le Territoire de Belfort. Au total, les deux zones comptent, en 2004, 2 600 travailleurs frontaliers.

(5) *Économie et marché du travail dans la zone frontalière Franche-Comté Suisse* - Cedre Franche-Comté, novembre 2005

d'œuvre locale disponible et les qualifications requises par le marché du travail. Enfin, la généralisation de la double activité au sein des couples participe à cet accroissement des échanges domicile-travail entre zones d'emploi.

Entre 1999 et 2004, les entrées d'actifs non-résidents venant travailler dans la zone de **Montbéliard** augmentent davantage que les sorties : +2 300 contre +1 600. Dans le **Territoire de Belfort**, le volume des échanges s'est également accru, mais de façon plus équilibrée. La zone d'emploi de Belfort compte 2 000 actifs entrants supplémentaires et 1 900 sortants de plus. Parmi les 13 zones d'emploi franc-

comtoises, celles de Belfort et de Montbéliard détiennent les proportions d'emplois occupés par des non-résidents les plus élevées (respectivement 24% et 18% en 2004). L'accessibilité des territoires joue ainsi un rôle sur la fluidité du marché du travail.

Une croissance plus rapide du nombre d'actifs depuis 1999

La population active résidant sur le territoire commun aux deux zones d'emploi de **Montbéliard et Belfort** compte près de 153 000 personnes au début de l'année 2004. Le nombre d'actifs a augmenté de 3,2% entre le début 1999 et le début 2004. Cet accroissement est moins fort qu'au niveau régional (+4,7%), mais il reflète une certaine accélération par rapport aux années 90 dans les deux zones d'emploi. Dans la zone d'emploi de **Montbéliard**, l'accroissement annuel moyen du nombre d'actifs est passé de 0,2%, entre 1990 et 1999, à 0,5% entre le début 1999 et le début 2004. Le constat est similaire pour la zone d'emploi belfortaine avec respectivement +0,5 et +0,8%.

Hausse de l'activité féminine et des seniors

L'accroissement de la population active s'explique essentiellement par la hausse des taux d'activité au cours de la période 1999-2004. Suivant les tendances passées, le taux d'activité des femmes se rapproche de celui des

Méthodologie

Le périmètre d'étude

Les zones d'emplois sont des territoires à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent. Les territoires étudiés sont les deux zones d'emploi de Montbéliard et de Belfort ainsi que leur réunion. Cette dernière est plus large (137 communes supplémentaires) que le périmètre conjoint des aires urbaines de Belfort et de Montbéliard.

L'équilibrage du marché du travail

La population active désigne l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus présentes sur le marché du travail. Les actifs peuvent avoir un emploi (actifs occupés) ou en rechercher un (chômeurs). Aucune mesure nouvelle de la population active n'est disponible au niveau infra-régional depuis le recensement de 1999. Cependant, des estimations sont possibles sur la période qui s'étend du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2004 par :

- l'approche par le marché du travail qui reconstitue la population active en ajoutant à l'emploi au lieu de travail le nombre de chômeurs sur le territoire et en soustrayant le solde des navettes domicile-travail. Ce solde représente la différence entre le nombre d'actifs non-résidents venant travailler sur le territoire (navettes entrantes) et celui des actifs résidents travaillant en dehors de la zone (navettes sortantes).

La variation de la population active d'une zone est ainsi décomposée en une variation de l'emploi (au lieu de travail), du nombre de chômeurs et du solde des migrations alternantes (navettes domicile-travail).

La définition du chômage, retenue ici, est celle du recensement. Au sens du recensement, sont chômeurs, les individus (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarés comme tels (inscrits ou non à l'ANPE), sauf s'ils ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail.

Dans un souci de simplification, les militaires du contingent présents en 1999 ont été regroupés avec l'emploi.

- l'approche sociodémographique qui décompose l'offre de main d'œuvre selon trois facteurs. D'abord, le nombre d'actifs résulte de la déformation de la pyramide des âges. Cet effet démographique correspond au renouvellement des générations : apport des classes d'âge entrant sur le marché du travail et retrait d'activité des gens partant à la retraite. Ensuite, la taille de la population active varie avec les changements de comportement vis-à-vis de l'activité mesurés par les taux d'activité (part des actifs au sein de la population en âge de travailler). Enfin, elle évolue sous l'effet des migrations résidentielles c'est-à-dire des arrivées et des départs définitifs d'actifs du territoire.

Les méthodes d'estimation

Afin de réaliser l'équilibrage du marché du travail, les différentes composantes de la population active (emplois, chômeurs, navettes domicile-travail) ont été estimées au 1^{er} janvier 2004. On fait évoluer les données du recensement de population de 1999 avec des sources sur l'emploi (estimations annuelles d'emploi) et sur le chômage (données de l'ANPE). Pour actualiser les migrations alternantes, les déclarations annuelles de données sociales (DADS) ainsi que le fichier des agents de l'État ont été mobilisés. L'approche sociodémographique s'appuie sur les projections démographiques effectuées par le modèle OMPHALE intégrant des hypothèses d'évolution des taux d'activité.

Pour en savoir plus : L'essentiel n°70, 1999-2000-2001 : trois années d'embellies sur le marché du travail franc-comtois

L'essentiel n°52, Pays de Montbéliard : les départs de jeunes actifs limitent la hausse du chômage

hommes. Beaucoup plus de femmes âgées de 40 ans ou plus sont en activité, tandis que le taux d'activité des plus jeunes continuent à augmenter. Le renouvellement des générations joue ainsi un rôle favorable en substituant des femmes actives à celles, plus âgées, qui étaient plus souvent sans activité professionnelle. Pour les hommes, la tendance reflète un maintien en activité plus fréquent entre 55 et 60 ans. Au-delà de 60 ans les effets sont modérés.

Dans le **Territoire de Belfort**, l'impact favorable des taux d'activité s'accompagne d'un effet positif du renouvellement de générations

d'actifs. Les générations d'hommes entre 25 et 59 ans sont plus nombreuses, en 2004, que cinq ans auparavant. Le renouvellement des générations féminines contribue très modérément à l'accroissement de la population active.

En revanche, dans la zone de **Montbéliard**, la hausse des taux d'activité constitue le seul facteur de progression de la population active. L'effet démographique joue négativement sur la variation du nombre d'actifs dans la zone d'emploi montbéliardaise. Les actifs hommes et femmes, âgés de 25 à 59 ans, sont ainsi moins nombreux en

2004 qu'en 1999. L'effet est très net entre 25 et 30 ans.

Par ailleurs, dans les deux zones d'emplois, les migrations d'actifs jouent peu sur la variation du nombre total d'actifs, alors qu'entre 1990 et 1999, la zone d'emploi de Montbéliard perdait de nombreux actifs par le jeu des migrations.

Ces évolutions modifient les caractéristiques de la ressource humaine disponible, qui est, en moyenne, plus âgée et plus féminisée. Elles doivent conduire à des approfondissements et compléments en vue d'adapter les politiques de l'emploi, notamment à destination

des femmes, des seniors ou des publics dont l'insertion professionnelle est difficile. Le secteur des services à la personne peut trouver là un champ d'application privilégié. Dès 2006, les forts mouvements de départs en retraite liés aux départs des classes d'âge nombreuses, sans qu'il soit possible d'estimer quelle proportion de postes seront remplacés, pourraient contribuer à une certaine détente du marché du travail. ■

Frédéric NAUROY (INSEE)

Yannick SALAMON (INSEE)

Didier SARRAZIN

(MDE Montbéliard)

Samuel WIDMER (ADUPM)